

ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Salle des fêtes d'Enquin les Mines

Le club des Ribouldingues organise

Le 6 juillet
20h
Un Repas théâtre au profit de Charlotte



Adulte : 14€
Enfant : 8 €

Trois comédies !



Repas : Rôti ou jambon, Buffet de crudités, Dessert, Café
Réservations 06.35.48.41.68

Enquin fait le SHOW

Dimanche 28 juillet

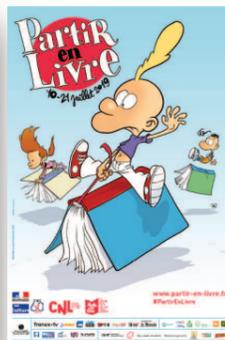
Ouverture des portes à 11h30
Salle des fêtes d'Enquin lez Guinegatte.



Tarifs:
25 Euros la place
13 euros pour enfants de 12 ans maximum
 Paiement à la réservation

1 apéritif offert
Buffet froid
Dessert
Café et Spectacle

Repas Dansant et Spectacle animé par Bertrand Chanteur et musicien professionnel, Show transformiste par Miss Lola.
Ambiance assurée
Réservation avant le 18 Juillet: 06/11/25/25/36 ou 06/63/38/41/08.



ANIMEDIA

Samedi 6 juillet
Grande vente de livres de 9h à 13h
Du 4 au 26 juillet
Expositions
Mangas - Super héros - La BD - 9ème art

Atelier
Masques de super héros
Jedi 11/07 de 14h30 à 15h30 et jeudi 18/07 de 10h à 11h
Jeux
Jedi 11/07 de 15h30 à 17h et jeudi 18/07 de 11h à 12h
CONCOURS
Tirez la couverture à soi !
Dessine une nouvelle couverture pour une BD que tu as lu format A4 (21x29.7cm)
Elle sera différente de l'original mais doit rester fidèle à l'histoire ! Ne pas oublier les éléments de paratexte (titre, nom de l'auteur...)
Ton dessin est à déposer jusqu'au 15 juillet en médiathèque. Résultat le 20 juillet à 10h30 et retrait des lots (livres, goodies,...) jusqu'au 12 août.

Horaires période grandes vacances
Lundi 17h-19h / Mercredi 14h-16h / fermée le 22/07 et le 14/08

ETOILE SPORTIVE ENQUIN LES MINES

Fête du foot

samedi 17 août

Salle des fêtes
Repas animé ! 20h
Rôti ou Jambon
Frites
Tarte et café
Enfant à partir de 13 ans
Adulte : 10 €
Enfant jusque 12 ans : 7 €

Stades municipaux d'Enquin lez Guinegatte
Séniors B-Lambres les aire à 14h30
Séniors A-Lumbres à 16h30
Séniors C-Bomy A à 18h

Réservations :
Mathieu SAISON : 07.63.68.32.50
Pierre GRINCOURT : 06.89.61.30.58
Paiement à l'inscription réservation jusqu'au 14 août

Société de chasse d'Enquin les Mines
Réunion le 8 septembre à 10 h salle des associations

- Bilan de l'année
- Paiement des cotisations 110 € et 160 € pour les nouveaux chasseurs
- Présentation du permis et assurance validés 2019-2020.

TANDEM

N° 29

Votre bulletin d'informations

EDITO



Quelques rappels de règles d'urbanisme :

Tous les travaux faisant l'objet d'une déclaration préalable, d'un permis d'aménager ou de la délivrance de permis de construire sont soumis à une Déclaration d'achèvement et de Conformité des Travaux (DAACT).

Cette DAACT est obligatoire, elle doit être adressée en mairie par courrier recommandé ou déposée dans les services contre décharge par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte s'il a dirigé les travaux.

Elle apporte une garantie au titulaire de l'autorisation car aucune action en vue de l'annulation d'un permis de construire ou d'aménager ou d'une décision de non opposition à une déclaration préalable n'est recevable à l'expiration d'un délai de six mois à compter de l'achèvement de la construction ou de l'aménagement.

Il est également rappelé que dès réception de la DAACT, le maire peut demander l'intervention du contrôleur de la CAPSO assermenté pour vérifier la conformité des travaux exécutés.

Hervé Dupont, Maire d'Enquin lez Guinegatte

Ouverture des mairies pendant la période estivale

Du 09 juillet au 31 août

Enquin :
Mardi et jeudi de 11h à 12h et 15h à 18h
Vendredi de 11h à 12h

Enguinegatte : Lundi de 14h à 16h
Mercredi de 9h à 10h

Les lauréats du Brevet des Collèges, CAP/BEP et Baccalauréat sont priés de se faire connaître en Mairie munis de leurs résultats avant le 13 juillet 2019.



Juillet - Août 2019

Les Echos du Conseil

Cérémonie du 14 juillet

Agenda

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



LES ECHOS DU CONSEIL

Réunion du 25 juin 2019

Implantation de bornes d'apport volontaire papier/carton

La CAPSO souhaite étendre à l'ensemble du territoire le mode de collecte en bornes d'apport volontaire pour le papier/carton en vue de la suppression du ramassage en porte à porte programmée en 2022.

Le système d'organisation s'appuierait sur une ou des associations communales :

- volontaires pour présenter un projet lié à la transition énergétique ou environnementale
- représentatives en termes de nombre de bénévoles et/ou de personnes à mobiliser.

L'association s'engage à assurer le remplissage des colonnes à papier/carton en faisant la communication nécessaire auprès du public, en mobilisant différents acteurs autour du dispositif, en étant exemplaire sur la pratique du tri dans son association. L'association percevra 56 € par tonne de papier/carton collectée.

Si aucune association n'est intéressée la commune sera dotée de bornes d'apport volontaire classiques couplées avec les containers à verre. Le verre étant actuellement ramassé en porte à porte le nombre de bornes à verre sera augmenté.

Tarif location nappe

Des nappes rondes en tissu sont à la disposition des locataires de la salle des fêtes. Le tarif de location est fixé à 12 € la nappe, nettoyage inclus.

Emprise foncière rue d'Enquin

La commune a la possibilité d'acquiescer auprès d'un particulier une emprise foncière afin d'y installer une citerne incendie permettant d'assurer la couverture incendie de la rue d'Enquin.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à proposer cette acquisition pour l'euro symbolique, les frais de bornage et la rédaction de l'acte seront à la charge de la commune.



Travaux à Enquignegatte financés par l'offre de concours ENGIE

Dans le cadre de la construction du Parc éolien du Mont d'Erny, une mesure d'accompagnement financier avait été définie pour la réalisation d'actions environnementales au profit de la commune d'Enquignegatte (commune déléguée depuis la création d'Enquin lez Guinegatte suite à la fusion avec la commune d'Enquin les Mines au 01/01/2017).

Cette mesure concerne l'installation de 2 machines par Engie (ex Maia Eolis) : 2

Le montant de l'offre de concours s'élève à 40 000 € (quarante mille euros).

Entreprise	Type travaux
Menuiserie MAY	Portes et fenêtres du logement communal
Thomas DUPUIS	Réfection bardage sur partie haute
	Isolation des plafonds de combles
DENUNCQ Gilles	Aménagement paysager salle des fêtes
Pépinières COURTIN	Haie salle des fêtes
Bricoman	Clôture
Menuiserie MAY	Menuiseries de la mairie d'Enquignegatte

Le conseil municipal valide ces travaux pour un montant total de 40 685.76 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec ENGIE.



Rénovation de la Chapelle St Apolline

La commune a inscrit à son budget la rénovation du clocher de la Chapelle St Apolline en pierres de taille.

Les travaux consisteront à refaire les deux bandeaux des façades A et B, l'archivolte, l'appui de fenêtre, le cintre de porte complet, l'œil de bœuf complet et le pied droit de porte ainsi que le jointoiement des briques. La taille des pierres sera effectué par l'entreprise SANTUNE pour un montant de 14 340 € TTC.

ENQUIN LES MINES

11h

Rassemblement au Monument aux Morts

Dépôt de gerbe

Remise des diplômes de Médaille du travail

Remise des médailles d'honneur régionale, départementale et communale

Echelon argent 20 ans à M Alain Denis Conseiller municipal et M Hervé Dupont Maire

Echelon vermeil 30 ans à M Bernard Debomy Conseiller municipal

Vin d'honneur

ENQUINEGATTE

12h30

Rassemblement aux anciennes écoles d'Enquignegatte

Repas par le Comité des fêtes

15h30

Remise des dictionnaires aux enfants entrant en 6^{ème}

Remise des récompenses aux lauréats d'examen

16h

Jeux du conseil municipal

Dimanche
14 juillet
2019

